Saint-Agathon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Avril 2025

NUMERO 84

Le conseil municipal des enfants P.14

Les travaux rue de Kervingleu P.5

Rénovation énergétique P.6

Saint Agathon prépare l'avenir

Saint Agathon

INFORMATIONS MAIRIE KELEIER AN TI-KÊR

NUMÉROS utiles

- **Pharmacien**
Sébastien Chéret, Tél. : 02 96 44 98 78
Un service de pharmacie de garde est organisé à partir de 19h30, le soir. Les dimanches et jours fériés s'adresser à la gendarmerie de Guingamp

- **Infirmières**
Claudine Guéguen, Tél. : 02 96 44 98 56
Romain Com, Tél. : 02 96 44 98 56
Magalie Moisan, Tél. : 06 76 66 52 36
Solene Goasdoué, Tél. : 06 76 66 52 36

- **Médecin**
Dr. Virgile Le Febvre (contact via Doctolib)

- **Kiné :**
Audrey Fore, Tél. : 02 96 43 50 16

- **Orthophoniste**
Elodie Guegan : Tél. : 06 49 07 05 68

- **Podologue Pédicure**
Agathe Lebellois, Tél. : 02 96 92 70 50

- **Cabinet Dentaire :**
Les écrins de Kerholo
02 96 44 09 24
Dr Le Goas
Dr Le Lay
Dr Le Guillard
Dr Derrien

- **Praticienne Bien-être :**
Carolane Morfoisse, Tél. : 06 15 28 42 12

- **Art-thérapeute :**
Nadia Cheraud – 6 Traou Maudez
Tél. : 06 09 40 76 03

Taolenn Sommaire

03. Edito
04. Travaux, aménagement, voirie
08. Service bibliothèque
10. Commission affaires scolaires, ALSH
15. Vie associative et cuturelle
20. Environnement et patrimoine naturel
24. Comémorations

OUVERTURE de la mairie au public

Téléphone : 02 96 44 95 91

Horaires :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h00
et 13h30 à 17h00
Un samedi sur deux
de 9h00 à 12h00 (sauf juillet et août et semaine de Noël)

MÉDIATHÈQUE et bibliothèque

Espace multimédia :
mardi : 16h30 – 19h
mercredi : 15h – 19h
vendredi : 16h30 – 19h
samedi : 9h - 12h / 14h – 17h

Bibliothèque
mardi : 16h30 – 19h
mercredi : 9h - 12h / 15h – 19h
vendredi : 16h30 – 19h
samedi : 9h - 12h / 14h – 17h

HORAIRES agence postale :

9h00 à 12h00
du lundi au samedi

ACCEUIL périscolaire

7h15 à 8h40 et 16h30 à 18h45

PERMANENCE des élus

La Maire :
lundi, mardi, mercredi
et vendredi de 10h à 12h
sur rendez-vous

Morgane THIEUX-LAVAUR :
le samedi de 9h à 12h
sur rendez-vous

Christian NAUDIN :
le lundi de 10h à 12h
sur rendez-vous

Elisabeth PUILLANDRE :
le jeudi de 14h à 15h30 de préférence sur rendez-vous

Pierrot NORMANT
le mardi matin de 10h à 12h
de préférence sur rendez vous

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Ce bulletin est imprimé sur papier PEFC et dans le respect de l'environnement

Dépot légal : Avril 2025
Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de Saint-Agathon.
Responsable : Pierrot Normant
Membres : P. Coat, B. Queffeulou, P. Normant, E. Puillandre, A. Etienne, L. Lemarchand, D. Nedelec, J. Le Magoarou.
Droits d'images :
Mairie, sauf mention contraire, Jean-Yves Bertrand.

Mise en page et impression :
ROUDENNGRAFIK
GUINGAMP 02 96 11 97 00

Les horaires des déchèteries de Guingamp-Paimpol Agglomération

Où ? ... Quand ?
Retrouvez les 6 déchèteries sur le territoire de votre Agglomération !

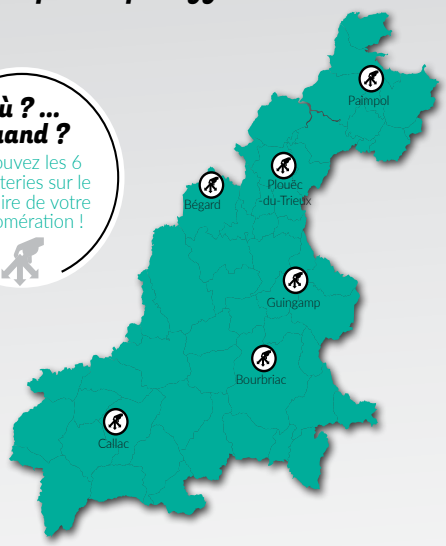

Déchèterie de Paimpol — La Lande Blanche, Paimpol — 02 96 20 91 39

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00

Déchèterie de Plouëc-du-Trieux — ZA le Quinquiziou, Plouëc-du-Trieux — 02 96 95 10 02

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	09h00-12h00 13h30-17h30		09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30	09h00-12h00 13h30-17h30

Déchèterie de Bégard (SMICTOM Ménez Bré) — Ker Ar C'Halvez, Bégard — 02 96 45 34 42

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	09h00-18h00		09h00-18h00		09h00-18h00	09h00-18h00

Déchèterie de Guingamp — 7 rue Argoat, Saint-Agathon — 02 96 21 20 85

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45	08h30-12h00 13h30-17h45

Déchèterie de Bourbriac — Route de Kérien, Bourbriac — 02 96 43 64 91

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mai > Septembre	13h30-18h00		08h30-12h00 13h30-18h00		13h30-18h00	08h30-12h00 13h30-18h00
Octobre > Avril	13h30-17h30		08h30-12h00 13h30-17h30		13h30-17h30	08h30-12h00 13h30-17h30

Déchèterie de Callac — ZA de Kerguiniou, Callac — 02 96 45 89 11

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Toute l'année	08h00-12h00 14h00-18h00		08h00-12h00 14h00-18h00		08h00-12h00 14h00-18h00	08h00-12h00 14h00-18h00

« Les Communes ... heureusement ! »

Les budgets prévisionnels communaux se préparent dans un contexte de dérapage des Finances publiques, imputable à l'état et aux comptes sociaux. En effet les comptes publics sont dans une situation de gravité qui met en péril l'économie et la souveraineté du pays. A 110,6% du PIB, la dette publique atteint des niveaux inédits. La dette des collectivités ne porte que sur de l'investissement et elle est au même niveau que 1995, soit à 8% du PIB.

Parallèlement, depuis 2010, l'Etat a déjà ponctionné 71 milliards d'euros sur les dotations du bloc communal ce qui d'une part réduit leurs possibilités d'action, d'autre part n'a pas amélioré les comptes publics bien au contraire. Ces restrictions imposées aux collectivités sont contre-productives puisqu'elles ont conduit à réduire les investissements, alors que les collectivités portent plus de 70% de l'investissement public et soutiennent ainsi la croissance. La liberté locale, l'autonomie financière et fiscale des collectivités doivent être privilégiées ; elles doivent pouvoir rendre des comptes sur leur gestion et leurs choix financiers.

Dans ce contexte, les communes... heureusement préparent attentivement leur budget prévisionnel.

A Saint Agathon, le budget 2025 devra tenir compte des gros investissements que sont l'aménagement de la rue de Kervingleu et la rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire et dans une moindre mesure de la viabilisation du terrain du futur Clos du Prieuré.

Ces investissements d'importance pour la dynamique de la commune doivent être paramétrés sur plusieurs années sous forme de plan d'investissement pluriannuel (PPI). Ce paramétrage budgétaire permet de lisser sur plusieurs budgets et exige un accompagnement financier sous forme d'emprunt.
Cette demande est facilitée par le désendettement intégral de la commune.

Par ailleurs, le bâtiment de la boulangerie fait l'objet de travaux de rénovation tant au niveau du plafond du fournil que de l'appartement ainsi que du nettoyage et remise en marche du matériel professionnel et de la chaudière. Cette remise en état va permettre la réouverture et la reprise de l'activité commerciale de la boulangerie dans des conditions satisfaisantes.

Nous souhaitons cette reprise dès le printemps prochain afin de favoriser la dynamique du bourg en parallèle avec les aménagements de voirie.

De même, l'ensemble des professionnels est installé dans la Maison de la Santé et du bien-être et cela participe également à la vie sociale en cœur de bourg.
En effet, il est essentiel que ces activités commerciales et professionnelles puissent fonctionner de façon dynamique.

L'activité culturelle bat son plein avec des spectacles de qualité et diversifiés proposés tout au long de l'année, à la Grande Ourse. Venez y assister, nombreux et profitez de ces moments de détente !

Le tissu associatif est riche ; chacune des associations communales tant sur le plan sportif, artistique, social et culturel apporte aux jeunes et moins jeunes bienfaits et épanouissement dans le cadre de rencontres et compétitions. Quelle chance d'avoir ce beau tissu associatif sur la commune !
Remercions encore une fois tous les bénévoles.

Marchez sur nos sentiers de randonnée tellement bien entretenus, pratiquez le sport, profitez de l'environnement de la nature et de sa biodiversité ! Cela est presqu'indispensable en ces temps tourmentés.

Actuellement, le bourg est l'objet de travaux importants sur les réseaux, rue de Kervingleu avant son aménagement avec les mobilités douces dès le mois d'avril. Nous savons les perturbations et gênes occasionnées particulièrement aux abords des écoles ; tout est mis en œuvre pour que cela reste supportable.

Après tous ces travaux, qu'il va être agréable de profiter prochainement des futurs aménagements sur notre belle commune. Tout cela contribuera au bien vivre ensemble : La commune, à l'échelle humaine, heureusement !

Votre Maire,
Anne-Marie Pasquiet.

Les travaux rue de Kervingleu et rue des écoles

Un aménagement qui demande du temps Et un peu de patience

Les travaux que nous avons engagés sont très conséquents, Ils vont nous permettre de relier Saint Agathon à Guingamp et à notre zone commerciale en sécurité pour les piétons, personnes à mobilité réduite et vélos.

Travailler sur le secteur des écoles a des incidences sur l'accès aux équipements.
La gène est certaine mais nécessaire, prenons patience.

Courant avril le travail sur les réseaux se terminera et le travail d'aménagement en surface va pouvoir démarrer (eau potable, eaux usées et pluviales).

Deux tranches seront nécessaires : rue des écoles et Kervingleu.
L'échéance du début d'année 2026 est envisagée.

Le coût total de cette opération est conséquent puisque la commune aura financé les réseaux à hauteur de 587 000 € et Guingamp Paimpol Agglomération pour 657 000 €, Les travaux de surface se montent à 1 438 000 €.

Une année de travaux est prévue pour un cadre de vie valorisé.

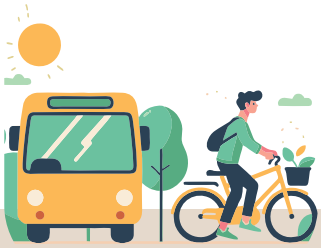

Mobilités

Evolution des transport urbains guingampais : la nouvelle Délégation de Service Public prendra effet au 1er janvier 2026,

Suite à l'étude les attentes pour améliorer les circuits et faciliter leur usage sont intégrés au nouveau cahier des charges qui fait l'objet de la consultation en cours : en juillet nous connaîtrons les contours de ces nouveaux services.

Guingamp Paimpol Mobilité

Ressourcerie

Les locaux de la ressourcerie occuppent les anciens locaux de Pulsat sur la zone de Runanvizit

De nombreuses et belles choses vous y attendent.

Le recyclage des objets, meubles et vêtements nous permet de préserver notre planète

C'est ouvert tous les jours.

Le clos du prieuré

Un ensemble de 14 logements sociaux en plein cœur de bourg sera un exemple de densification capable de revitaliser le centre.

Ce sont des maisons individuelles et des appartements sur deux niveaux en vue d'accueillir des jeunes, des personnes agées et des personnes à mobilité réduite

Fin janvier les travaux de viabilisation par la commune ont démarré.

Les travaux de construction seront réalisés à partir du second semestre 2025.

C'est un dossier conséquent cout achat 167 700 € viabilisation et éclairage public 168 856 €

La construction est réalisée par un constructeur pour le compte de Guingamp Habitat,

Les containers enterrés ont été installés en 2024 afin de proposer un service de qualité à nos concitoyens du centre bourg.

GPA
de gros dossiers qui concernent notre quotidien

Le PLUI de Guingamp Paimpol Agglomération est entré en vigueur le 7 janvier 2024

Nous sommes dans les tout premiers PLUI prenant en compte la loi climat et résilience et le ZAN
C'est une grande frustration pour nous élus et pour vous habitants de constater la mise en œuvre de la raréfaction des zones constructibles

Un point fort : nous allons mieux utiliser les espaces
Densifier les zones déjà urbanisées,
Regrouper les logements dans les bourgs et donc renforcer nos centralités à proximité des commerces et des services,

Tous les aménagements que vous souhaitez réaliser demandent des autorisations d'urbanisme : carport, extensions, cloture, abattage d'arbres...
Le règlement du PLUI est disponible sur le site de GPA et consultable en mairie.

La charte « Nature + »

a été obtenue par la commune de Saint-Agathon.

Cette labellisation valable 5 ans a été obtenue après vérification des critères d'engagement de la commune. C'est grâce aux travaux croisés entre l'agent en charge de la biodiversité et toute l'équipe des services techniques que ce label a été obtenu. Ils ont réalisé un plan de gestion différencié des espaces verts. Sa mise en place implique concrètement : une absence d'utilisation totale de pesticides, d'engrais (à l'exception des stades) et un entretien moins intense et qui respecte mieux les espèces et leurs habitats. Toutes les techniques laissant le sol vivant sont encouragées : remplacer les bâches plastiques couvre-sol par des copeaux ou des espèces couvre-sol naturelles (géranium rampant, lierre, consoude par exemple). La plantation de massifs en pleine terre et le choix d'essences végétales peu gourmandes en eau sont aussi privilégiées.

Une belle récompense pour un important travail mis en œuvre chaque jour par l'équipe des services techniques : Christian, Mélanie, Alain, Eric, François et Gilles.

La rénovation des écoles prend forme

Vaste chantier en perspective, le projet de rénovation des bâtiments du groupe scolaire : école maternelle, école primaire, restaurant scolaire, médiathèque et accueil de loisirs a bien progressé. Plusieurs études de structure des bâtiments et de circulation de l'air ont été réalisées en 2024. De nombreuses commissions ont permis de s'interroger sur les options choisies. Lors d'un conseil municipal de fin d'année, un premier choix de scénario et d'enveloppe financière dédiée à été fait. L'État accompagne ce projet par le Fonds vert à hauteur de 245 000 euros et le conseil régional à travers le programme Bien vivre en Bretagne à hauteur de 220 000 euros.
Les prochaines étapes consistent à recruter la maîtrise d'œuvre, un cabinet d'architecte (obligatoire en cas d'intervention sur des bâtiments publics) sera retenu au début du mois de mai. Il aura pour mission de finaliser le programme de travaux en cours de travail, toujours en lien avec les enseignants et le personnel communal. Des plans permettant d'optimiser la mission de restauration scolaire et les tâches associées (lavage, lingerie) et l'emplacement des sanitaires et des vestiaires sont actuellement en discussion. Des ateliers avec les enfants sont possibles à installer, le Conseil Municipal des Enfants sera sollicité. Le programme de travaux définitif sera validé à l'automne et la consultation des entreprises est programmée à cette période.

Ce projet de rénovation énergétique vise à réduire les consommations énergétiques des bâtiments, à réduire la facture d'électricité et de gaz de la commune, mais aussi à améliorer le confort des enfants et des personnels de l'école qui connaissent les effets de la mauvaise isolation de certains locaux (chaleur l'été et froid l'hiver notamment sur les deux salles de moyenne et grande section de l'école maternelle). Les travaux dureront plus de deux ans et seront majoritairement planifiés sur les congés scolaires afin de perturber le moins possible les activités scolaires.

A Saint-Agathon, on avance sur les mobilités...

Après la consultation citoyenne de mars 2023, les échanges sur les premières esquisses réalisées par l'ADAC (agence départementale d'appui aux collectivités) se sont déroulées avec l'antenne technique départementale, les techniciens de la ville et de l'agglomération pour imaginer un système qui sécurise les mobilités des piétons et des cyclistes. Après plusieurs échanges techniques et en commission avec les élus, les plans se dessinent et offrent à voir les futurs aménagements des deux carrefours de la RD 712 à hauteur de la rue de Kerjoly – Maudez et sur la RD 9 aux carrefours des Quatre vents. Des échanges avec la commune de Pabu sont également initiés pour aménager le carrefour du Cozen sur la RD 712.

Le linéaire sur la voie communale sera lui aussi aménagé avec des marquages au sol, et ceci afin de garantir la sécurité des nombreux randonneurs de la vallée du Frout qui circulent sur cette voie.

Des aménagements des vitesses accompagneront ces travaux afin de sécuriser ces traversées vers le bourg de Saint-Agathon et le centre-ville de Guingamp.

La consultation des entreprises est en cours, les travaux seront réalisés avant l'été 2025 et ils dureront quelques semaines. Une participation financière du conseil départemental dont le montant reste à préciser est prévue.

Les filets du stade d'honneur sont en place

Les filets pare-ballons du stade d'honneur ont été remplacés. Et ceci dans l'objectif d'éviter les dégradations des toitures et des jardins des propriétés riveraines. Un travail est également mené avec l'ESF, l'étoile sportive du Frout, pour permettre un passage en catégorie supérieure du stade lui permettant d'accueillir davantage de compétitions de football. Une main courante tubulaire blanche en métal a ainsi remplacé celle en béton d'origine. Les cages à arbitres seront remplacées l'an prochain.

Place du bourg

La place du bourg sera finalement l'objet d'une rénovation en 2025. En raison de la dégradation du sol composé essentiellement de briques, un nouveau revêtement y sera déposé dans la continuité des travaux de Kervingleu

Carnaval

Concours de fables, carnaval et expo photos

Vernissage photos classe Cadiou

Cet automne à la bibliothèque, les élèves de CM2 de Virginie Kergus ont affabulé : avec l'aide de l'art-thérapeute Nadia Cheraud et du slammeur Lautre, ils et elles vont participer au concours international de fables de Château-Thierry, la ville natale de Jean de la Fontaine. Ils et elles ont illustré des fables travaillées en classe, et écrit leurs propres fables : l'ours et la castor et l'ours et la souris - nous attendons le palmarès du concours avec impatience !

Le printemps s'est installé à la bibliothèque, avec les deux boï ("vaches"brésiliennes) joyeuses et colorées qui y ont fait étape avant de participer au carnaval de Guingamp : crêpes, musique et origami étaient au programme.

Du 21 février au 29 mars 2025, la bibliothèque a accueilli les photos des classes de M. Cadiou, qui a été instituteur à Saint-Agathon de 1960 à 1990 : durant ces trois décennies il a enseigné à près de 900 enfants. Ses filles ont rassemblé ses photos de classes, qui nous ont fait (re)plonger dans l'histoire du village. Pourtant, des photos nous manquent encore, et devant le succès de l'exposition, votre bibliothèque cherche à recueillir les photos d'autres classes : n'hésitez pas à nous les prêter, pour qu'elles soient numérisées et que l'on organise d'autres expositions !

Concours de fables

Les Journées du patrimoine 2024.

Le 21 Septembre 2024 ont eu lieu les journées du patrimoine.

Ce Fut l'occasion pour la commune de Saint Agathon de proposer avec la collaboration des associations de la commune, des activités pour tous les habitants.

Ainsi la matinée la bibliothèque a accueilli : les randonneurs du Frout, la marche nordique ainsi que l'APE autour d'un moment convivial avant de partir dans la commune découvrir des endroits préalablement sélectionnés ! Pendant ce temps ce sont le comité d'animation, le Ch'ti Breizh et l'APE qui ont préparé un repas galette place du bourg, afin de profiter d'un moment de convivialité entre Saint Agathonnais.
L'après midi ce sont deux ateliers qui ont eu lieu pour encore plus dé découverte : un atelier toponymie mené par l'association Ti Ar Vro, pour évoquer les origines des noms de notre belle commune, ainsi qu'un atelier biodiversité animé par Maxine Planes le chargé de projet de l'atlas de la biodiversité de Saint Agathon.

Enfin la journée s'est prolongée au sein de notre magnifique Eglise au plafond bleu, lors d'un concert onirique et poétique du duo Ogma avec Titouan Gautier au Handpan et Quentin Vesturà la Harpe.

Le conseil municipal souhaite remercier, toutes les associations sans qui l'oganisation de cette journée n'aurait pu avoir lieu, tous les habitants pour leur participation et leur intérêt, les agents communaux qui ont veillé à son bon déroulement et notamment Marie Buchy, notre bibliothécaire,pour toute son implication tout au long de ce projet de plusieurs mois.

Nous vous disons à très vite pour une session 2025 !

Podologue Pédicure

"Après 4 ans d'expérience en remplacement et collaboration en Bretagne; Agathe Lebellois a le plaisir de vous recevoir dans son cabinet ouvert depuis le 3 Février 2025 pour effectuer des soins pour vous remettre sur pied ! Cabinet aménagé et équipé pour les soins en cabinet et à domicile ainsi que pour la confection de semelles orthopédiques.
Elle peut vous accueillir les lundi, mardi, jeudi, vendredi et un mercredi après-midi sur deux.
N'hésitez pas à la contacter au 02.96.92.70.50; 2 place du Bourg au Centre de santé et bien-être."

École maternelle

En cette rentrée scolaire 2024, notre école maternelle a retrouvé sa troisième classe et les 67 élèves sont répartis ainsi :

- TPS /PS avec Julie Huet-Le Carboulec (enseignante et directrice), assistée d'Emmanuelle Julou (Atsem)
- MS avec Isabelle Boutin et Anaïs Leroux (enseignantes chacune à mi-temps), assistées de Tiphanie Donnée (Atsem)
- GS avec Marjorie Goizet (enseignante), assistée de Cécile Bombled (Atsem).

Dans le cadre du projet d'école, les trois classes ont choisi cette année de travailler plus particulièrement sur le thème de l'eau : lecture d'albums, productions plastiques, chants, expériences scientifiques (transporter de l'eau, transvaser, faire flotter un objet, libérer un objet d'un glaçon...).
A l'occasion de Noël, les élèves ont assisté au spectacle « Baleine Croisière » (en lien avec notre travail sur l'eau) et le Père-Noël est passé à l'école pour apporter des cadeaux collectifs aux 3 classes.
En novembre, les élèves de TPS/PS et GS sont partis à la recherche de trésors d'automne. Ils ont marché sur le chemin jusqu'aux jardins partagés et ont observé les manifestations de l'automne. Chaque groupe devait trouver des éléments naturels (feuilles, cailloux, écorce, gland...). Les enfants ont ensuite réutilisé ces éléments en classe dans des productions plastiques. Une autre sortie sera programmée au printemps.
Nous souhaitons remercier la Mairie et l'APE pour le financement de ces activités.

N.B : Les familles peuvent d'ores et déjà inscrire leurs enfants en Mairie pour la rentrée de septembre 2025 (enfants nés en 2022 et 2023).

École élémentaire

102 élèves fréquentent en ce début d'année scolaire l'école élémentaire de Saint-Agathon :

- 19 élèves dans la classe CP-CE1 avec Anita Moisan (11 CP et 8 CE1),
- 17 élèves en CE1 avec Blandine Ballouard (accompagnée d'Aurélie Godard, AESH) (13 CE1+ 4 CE2),
- 24 élèves dans la classe de CE2 de Bruno Pierre (directeur) et de Lucie Rault (le lundi),
- 23 CM1 dans la classe de Christelle Landais,
- 19 élèves en CM2 avec Virginie Kergus (accompagnée de Fabienne Bouetté, AESH),

Plusieurs événements ont marqué le début d'année scolaire:

Élection au Conseil Municipal des Enfants (CME) :
A l'initiative du conseil municipal de

la commune, le CME a été renouvelé. L'école est partenaire de cette initiative : participer à un CME a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté et de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général.
Le CME est composé d'élèves de CE2, CM1 et CM2.
Pour sensibiliser les enfants à leur future fonction, Mme le Maire, accompagnée de Mme Harrivel est intervenue dans les 3 classes concernées. Elle a pris le temps de leur exposer le rôle des élus et de répondre aux questions des enfants sur la fonction d'élu.

Participation des élèves de CM1 et CM2 à la cérémonie du 11 novembre :
8 élèves des classes de CM1 et CM2 ont participé activement à la cérémonie du 11 novembre : après avoir étudié en classe ce moment

important de notre histoire collective, ils ont lu des lettres écrits par des poilus lors de la 1ère Guerre Mondiale.

Participation au Téléthon :
Depuis 3 ans, les élèves font preuve de générosité en participant à la course du muscle dans le cadre du Téléthon. Vendredi 29 novembre, ils se sont rendus au gymnase pour courir. Auparavant, ils avaient trouvé des parrains qui ont réalisé des dons pour soutenir la recherche contre les maladies rares.
Pour les récompenser de leurs efforts, les bénévoles du Téléthon et l'APE leur ont offert un goûter.

Participation à un concours international de fables :
Les élèves de la classe de CM2 ont rédigé avec l'aide d'Olivier Giriou 2 fables détournées des fables de La Fontaine sur le thème « à table ! ». Ils ont également réalisé une illustration pour ces fables avec les conseils de Nadia Chéraud.
Ils ont aussi eu l'opportunité de dévoiler leurs productions à la médiathèque municipale. Ce qui a permis de mettre en valeur leur travail devant leurs parents et autres lecteurs.

Collecte des bouchons pour l'association « bouchons d'espoir » :
Mardi 3 décembre, Guy Kergus, président de l'association « bouchons d'espoir 22 » est venu dans les 5 classes de l'école. Cette association collecte tous les bouchons (en plastique et en liège) pour aider financièrement les familles des Côtes d'Armor qui doivent supporter de lourdes charges pour les besoins matériels et médicaux de leur enfant handicapé.
Au sein de l'école, nous avons donc décidé de collecter ces bouchons.

Les élèves ont aussi participé à différentes sorties et interventions :

- **Rencontre athlétisme** pour tous les élèves de l'école élémentaire : tous les élèves de l'école ont participé à des ateliers d'athlétisme (course de vitesse, course longue, lancers, relais..) avant les vacances de la Toussaint.

- Au mois de novembre, 2 classes ont participé à des **sorties nature**. Elles ont été accompagnées par un animateur du Centre d'initiation à la rivière de Belle Isle en Terre qui travaille en partenariat avec le SMEGA.
  Les CP ont participé à une animation sur l'eau, l'énergie qu'elle produit grâce à l'observation et à la construction de moulins.
  Les élèves de CM1 ont, eux aussi, pêché des petites bêtes dans le Frout afin de connaître l'indice biotique de la rivière (niveau de pollution).

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES
AFERIOÙ SKOL

Intervention en classe Mme Le Maire

Secours

- Les CE2 ont été sensibilisés aux risques et dangers de la route en participant au **permis piéton**. Le brigadier-chef principal Thierry Le Gall est intervenu pour présenter ce permis, avant de le faire passer aux élèves. Il est revenu en classe accompagné de Mme Pasquiet pour remettre les permis piétons. Pour l'obtenir, il fallait avoir au moins 9 bonnes réponses sur les 12 questions posées.
  La majorité des élèves de la classe a brillamment obtenu son permis. ce permis qui leur donne des informations pour leur sécurité en tant que piéton.

- Les CM1 et CM2 ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de navigation en toute sécurité sur internet : Le brigadier-chef principal Thierry Le Gall est intervenu dans les classes pour la passation du permis internet.
- Les CE1 et CE2 ont aussi été eu l'intervention de l'association CIDFF (centre d'Information du Droit des Femmes et de Familles) sur **l'égalité fille-garçon.** Ils ont été sensibilisés à la place des garçons et des filles dans l'espace public, dans la littérature de jeunesse (..), aux stéréotypes de genre... Une exposition sur ce sujet a aussi été mis en place à la bibliothèque municipale.

- Le 17 décembre, les 5 classes de l'école ont aussi eu la chance d'aller assister à la projection des aventures de « Paddington au Pérou » au **cinéma** « Les Korrigans » de Guingamp. Cette sortie est le cadeau de Noël de l'APE.

- Les élèves des 5 classes ont été formées pour apprendre à porter secours. Les élèves ont appris à passer une alerte quand un accident survient : ils ont appris quel numéro composer (le 15), ainsi que les informations à communiquer.
  Aussi, ils se sont formés dans 4 ateliers pour réagir de la meilleure façon en cas de :
  - brûlure, (photo)
  - saignement, (photo)
  - traumatisme, (photo)
  - situation dans laquelle une personne est inconsciente,

Nous en profitons pour remercier les membres de l'APE qui se mobilisent pour permettre aux élèves de profiter d'activités, sorties et interventions riches.

De nouveaux projets, de nouvelles activités sont déjà au programme pour ces prochaines semaines.

Permis pièton

ALSH

Pour tout renseignement ou inscription contactez Andy Rannou par mail : accueilperi@live.fr ou par téléphone : 07 .87 .15 50 82

L'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) le mercredi en période scolaire fonctionne bien depuis l'année dernière avec une fréquentation moyenne de 30 enfants.

Le dispositif est désormais acté par la municipalité et fonctionne selon les modalités suivantes :

- le lieu est l'actuel accueil périscolaire de l'école, de 7h30 à 18h30, avec une capacité maximale fixée à 40 enfants dont 15 de moins de 6 ans.
- les tarifs sont dégressifs, sur la base du quotient familial, permettant ainsi au plus grand nombre de familles de pouvoir bénéficier de ce service qui propose trois offres : à la journée avec des tarifs allant de 5,60€ à 13€, à la demi-journée (matinée) sans le repas du midi, de 3€ à 7€, à la demi-journée (matinée) avec le repas du midi, de 4,80€ à 10€, sachant que le repas est facturé de 1,80€ à 3€ pour un coût réel de 9€ le repas pour la commune.
- L'activité est diversifiée, avec des animations, des jeux et de multiples sorties.
- Les inscriptions se font à la mairie ou auprès d'Andy Rannou, le directeur de l'ALSH, avec la possibilité de s'inscrire pour la période scolaire ou par mercredi.

L'ALSH de Saint-Agathon est ouvert les mercredis en période scolaire depuis mai 2023.
Les effectifs ont doucement augmenté, aujourd'hui nous accueillons chaque mercredi 12 enfants de 3 à 5 ans et environ 20 enfants de 6 à 10 ans.

Le centre est très apprécié par les enfants et les retours des familles sont positifs.

Nous avons fait de multiples activités manuelles sportives et des sorties pour rythmer les journées.

La Ribambelle

L'accueil périscolaire est ouvert et accueille chaque matin et chaque soir les enfants scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire.
Les horaires de l'accueil périscolaire restent identiques.
De 7h15 à 8h35 le matin, et de 16h30 à 18h45 le soir.

Le nombre d'enfants accueillis varie entre 40 et 50 (capacité maximum) chaque jour.

Depuis plusieurs mois la fréquentation de l'accueil périscolaire a augmenté, dépassant régulièrement la capacité maximale d'accueil, notamment les mardis et jeudis soirs.
Afin de respecter cette limite et garantir un accueil optimal en toute sécurité, il est demandé aux familles de privilégier l'inscription sur des créneaux qui leur seraient indispensables.

Sur la dernière période de l'année 2024, année Olympique dans la ville de Paris, l'équipe d'animation de Janvier à Juin a proposé diverses activités sur ce thème aux enfants.
Une mascotte grandeur nature a été fabriquée, la décoration des locaux, création de médailles entre autres. Pour terminer par une grande Olympiade qui a rassemblé une cinquantaine d'enfants l'avant dernier jour de l'école.

CME 2024-2025

Afin de valoriser la jeune génération et de permettre aux enfants de s'exprimer, la commune en partenariat avec les enseignants de l'école élémentaire, met à leur disposition un formidable outil d'apprentissage à la citoyenneté et à la démocratie : le Conseil Municipal des Enfants (CME).
Le CME est un lieu de réflexion, de discussion, de proposition, d'argumentation. C'est l'initiation à la vie municipale et le développement des valeurs qui formeront les citoyens de demain : le sens de l'intérêt général, des responsabilités, de l'écoute, du compromis. Les élus seront les porte-parole de la jeunesse et contribueront à monter des projets au sein de la commune. Une autre manière de dynamiser la vie locale.
Les élections se sont déroulés le 4 octobre 2024 à la mairie, classe par classe, CE2, CM1, CM2. Sortis de l'isoloir, les élèves ont déposé leur bulletin de vote dans l'urne pour élire les 19 jeunes conseillers municipaux de la commune.
L'installation du CME s'est tenue le 11 octobre 2024 avec la remise des écharpes par Mme La Maire.

Les 19 élus du CME 2024-2025 :

Classe de Mr Pierre - CE2 (7 élus) : Noa Hamon, Thiméo Henry, Léa Nédélec, Maria Pérennès, Sohana Hoareau, Jayden Corbeau, Cassandre Hamonou.

Classe de Mme Landais - CM1 (6 élus) : Johan Bobin, Busimé Yusufu, Adèle Raoult, Lize Bertrand, Maëva Corson-Arzul, Jeanne Divaret(2nd mandat).

Classe de Mme Kergus – CM2 (6 élus) : Romane Cossin, Lyah Hoareau (2nd mandat), Broddy Balancourt, Ronan Guezou, Timéo Frebourg-Le Guilcher, Ewen Durance (2nd mandat).

Marche nordique

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année à vous et vos familles.

Nous avons commencé la saison avec 100 adhérents dont 14 nouvelles inscriptions.
Même montant de cotisation à 50 euros depuis la création du club en 2010.
Mêmes créneaux hebdomadaires :
lundi matin – mercredi après-midi – jeudi matin et après-midi – samedi et dimanche matin.

Notre AG s'est déroulée le 04 Octobre et notre Bureau ne change pas :
Alain Puillandre et Laurence Le Breton : co-présidents
Anne Philippe : secrétaire et Martine Morvan : secrétaire-adjointe
Claude Tyrant : trésorier et Claudine Le Poulennec : trésorière-adjointe

Participation à la Rose Espoir, au Téléthon, à la Rando Frout Nature et à la journée du patrimoine.
Galette des rois : le 10 Janvier 2025

La sortie annuelle de 3 jours se fera à Cancale du 9 au 11 Mai 2025.
Et la sortie de fin de saison est programmée le 24 Mai 2025 : il reste le lieu à définir.

Trois personnes sont inscrites pour participer à la formation Encadrement de groupes BF1 (Brevet Fédéral) organisée par notre Fédération (FNSMR)
Le montant est pris en charge par le club.

Possibilité également de se former aux gestes de 1ers Secours...

On arrête les marches fin Juin et reprise début Septembre avec un repas des bénévoles avant la semaine d'initiation pour les nouveaux.

Laurence LE BRETON/Co-Présidente
Mail Association : marchenordique.saintagathon@gmail.com

Le Club du Bon Temps

Le Club du Bon Temps se réunit tous les mercredis de 13 h 30 à 18 h à la salle des Associations.
On y joue aux boules, à la belote, aux jeux de société, on y pratique la marche et, cette année, le club tricot s'est joint à nous.
La résidence Beau Chêne nous amène quelques résidents qui sont heureux de retrouver des amis.
Nous organisons chaque mois un repas où l'on sert un plat que les personnes seules ne cuisinent plus. En juin, nous fêtons les 80 et 90 ans avec un repas gastronomique à la Grande Ourse.
Afin d'éviter l'isolement des personnes seules, le club continue de fonctionner l'été sous la houlette de Lydie et Jean-Robert HOUDART. Ils permettent ainsi à notre Présidente de souffler un peu.
Dès septembre, nous participons activement à l'organisation du Téléthon.
En décembre, un autre repas gastronomique est organisé pour célébrer Noël autour d'un sapin. Ce temps de fête se termine en janvier avec la galette des Rois offerte par le CCAS.
Toutes ces activités se déroulent dans la bonne humeur et le respect de chacun.
Si vous voulez passer un bon moment à jouer, marcher ou tout simplement papoter autour d'un goûter, nous vous accueillerons avec plaisir.

Comité d'animation

Seulement quelques dates à retenir

Samedi 12 avril à L G O : représentation théatrale et chants par une troupe de Pordic ; les bénéfices seront versés à des associations (les " timouns d'Haiti organisateurs entre autres de la " Galoupaden "et Pica pompiers international des cotes d'armor)

Cette année, la date retenue pour la Rando Frout Nature est le dimanche 1er Juin.

Participation à la journée du patrimoine, comme l'an passé, le samedi 20 septembre.

La chapelle de Malaunay

Au bord de la route qui relie Saint Agathon et Lanrodec, à la croisée de quatre communes, se dresse la Chapelle de Malaunay.

Cette chapelle votive, reconstruite entre 1687 et 1703 par le comte de Soubise, remplace l'ancien édifice qui servait de refuge à la bande de détrousseurs nommés « courtequeue »
Ces bandits ont été capturés vers 1660 avant d'être pendus à Plélo. L'ancienne chapelle a alors été reconstruite et rendue au culte en 1703.
De l'ancienne chapelle, peu de vestiges si ce n'est le sarcophage sous le chœur, la fontaine et un très vieux baptistère.

La Chapelle a alors vécue au rythme des pardons et des offices. Un chapelain lui était même affecté et ce jusqu'à la Révolution.
En 1792, un combat sur le site de la Chapelle entre les troupes régulières de la République venant de Guingamp et la bande de chouans de Jean l'Escolier qui retournait à Quimper après une razzia sur St Brieuc. Sous l'effet de surprise plusieurs chouans furent faits prisonniers et fusillés

La Chapelle se dégrade au fil des ans et en 1972, la société forestière « les Polders de l'ouest » propriétaires de la chapelle l'a vendit à l'Association « breuderien Itron Varia Valané » nouvellement créée.
C'est toujours cette association qui en est le propriétaire et qui a entièrement rénové la Chapelle en faisant revenir dans ses lieux la fontaine et un calvaire reconstruit en 1982.
Le Pardon de Notre Dame de Malaunay est célébré tous les ans le lundi de la Pentecôte

Roll diroll
Reoù nevez deuet e Sant-Eganton

C'hoarioù roll a vez graet e Ti ar c'hevredigezhioù bep sadorn goude merenn, e Sant-Eganton, etre 2e ha 7e d'abardaez. Deuet mat e vo an neb ouzhpenn 15 vloaz dezhañ ha kurius da c'houzout petra a vez graet ganeomp. Moaien a vo da c'hoari e brezhoneg ivez.
Kinnig a reomp un toullad c'hoarioù, pep hini o tremen ur bed faltazius eus an amzer dremenet, pe eus an amzer a-vremañ betek eus an amzer da zont. Digor eo d'an holl ha pa n'o pije ket klevet kaoz eus ar seurt c'hoarioù-se betek-henn. N'eo ket ur c'hoari roll ur c'hoari eus ar seurt e vez an eil a-enep egile. Ar c'hontrefedmik an hini eo : c'hoariet e vez asambles a-benn mont betek penn an istor, an avañtur a vez kinniget. Un digarez eo da gomz ha da c'hoarzhiñ gant ar re all trodro d'an daol.
Ouzhpenn ar c'hoarioù roll e c'haller ober c'hoarioù tablez e-giz ar c'hoarioù a-stroll : Seven Wonders, Koloned Katan a zo skouerioù eus ar c'hoarioù-se.

Un 10 den bennak a zo ezel d'ar c'hleub betek-henn met klask a reomp bezañ niverusoc'h ha kreñv a-walc'h a-benn kinnig darvoudoù er gumun.

Roll diroll
Une nouvelle venue à Saint-Agathon

Nous proposons des jeux de rôles à la Maison des associations chaque samedi après-midi, à Saint-Agathon, de 14h à 19h. Toute personne de plus de 15 ans, curieuse de notre activité, sera la bienvenue. Il est aussi possible de jouer en breton.
Nous proposons un ensemble de jeux, chacun se déroulant dans un monde imaginaire des temps passés, ou dans le monde contemporain voire dans un monde futur.
Les jeux de rôles de sont pas des jeux de concurrence entre les joueurs mais plutôt des jeux de collaboration afin d'atteindre la fin de l'aventure. C'est une occasion de parler et de rire avec les autres joueurs autour de la table.
Outre les jeux de rôles nos avons des jeux de plateaux dont le principe est basé sur celui des jeux de société : Seven Wonders, les Colons de Catane en sont des exemples.

Nous sommes pour l'instant une dizaine de membres mais nous cherchons de nouveaux joueurs afin de pouvoir proposer des événements dans la commune.

UTL

S'informer, Apprendre, Sortir, Voyager, Développer son réseau social avec l'Université du Temps Libre de Guingamp et sa région (UTL)

Forte aujourd'hui de 380 adhérents, l'UTL s'inscrit depuis plus de 30 ans dans le paysage associatif du territoire (Guingamp et sa région). Son siège social est situé à Castel Pic dans des locaux mis à sa disposition par la Ville de Guingamp.
Elle est administrée et animée par une équipe de plus d'une vingtaine de bénévoles particulièrement actifs.
Pour adhérer à l'UTL, de préférence dès le mois de septembre, il suffit de régler une cotisation de base annuelle de 40€ (accès aux conférences) à laquelle s'ajoutent les frais d'inscription aux cours et ateliers ainsi qu'aux sorties et voyages. L'UTL est présente chaque année au Forum des Associations.

Pour s'informer :

Un programme annuel de conférences est proposé sur la période de septembre à juin (18 en 2024-2025)
Elles ont lieu le vendredi après-midi au cinéma Les Korrigans 6 rue Saint Nicolas à GUINGAMP.
Présentées par des conférenciers aguerris, elles traitent de différents thèmes économiques, sociaux, sociétaux, culturels, etc… destinés à développer la culture générale.

Pour apprendre :

Des cours et ateliers sont proposés au choix sur inscriptions : Géopolitique, Histoire de France, Histoire de l'Art, Lecture, Géologie, Généalogie, Fontaines et Patrimoine.

Les ateliers sont animés par des bénévoles passionnés par leur spécialité et les cours dispensés par des professionnels en activité ou en retraite.

Pour sortir de chez soi et voyager :

Des sorties à la journée ou à la 1/2 journée sont organisées en automne et au printemps.
Un voyage de plusieurs jours est habituellement proposé en juin (Anjou en 2023, Sud Bretagne et Belle Île en Mer en 2024, Nord-Pas- de -Calais en juin 2025)

Pour faire de nouvelles rencontres :

Les différentes activités de l'UTL, organisées dans un cadre convivial, permettent de rencontrer d'autres adhérents, d'échanger avec eux et de se faire à l'occasion de nouveaux amis. Deux après-midi plus récréatives sont aussi organisées avec une animation culturelle, musicale ou autre.

Le détail des activités de l'UTL ainsi que les modalités d'adhésion ou d'inscriptions (formulaire, tarifs) sont consultables sur le site Internet de l'association (www.utl-guingamp.fr).
Les personnes intéressées par une future adhésion peuvent découvrir gratuitement une activité de l'UTL (conférence, atelier ou cours) dans le cadre d'un bon découverte qui sera remis sur demande.
Contacts : Mail : utl.guingamp@gmail.com Tél : 06 75 88 63 64

Les bénévoles de l' UTL dont le président Yvon Fouillère (2ème à droite, la vice-présidente Michelle Le Cocq (10ème à droite), le trésorier Philippe Bono (1er à gauche) et le secrétaire Michel Delanoë (10ème à gauche)

Guid'Asso Côtes-d'Armor vous simplifie la vie associative

« Un réseau d'appui à la vie associative pour que chaque association employeuse ou non – même la plus petite puisse trouver près de chez elle un interlocuteur.ice pour répondre à ses questions ».

Répondre aux questions des associations
La vie d'un projet associatif peut vite s'avérer complexe et source d'interrogations quant à son développement. Comment mener à bien un projet, se former, trouver un local ? Comment rédiger des statuts, organiser un événement, embaucher un salarié, trouver de nouvelles recettes, recruter des bénévoles : des problématiques rencontrées régulièrement par les associations.
Face au dédale administratif et aux questions que les associations se posent, Guid'Asso est un réseau d'acteurs qui propose un point d'entrée unique gratuit et en proximité. Labellisés, formés et outillés, ils sont prêts à accueillir, orienter, informer, voire accompagner dans la durée, toutes les associations du département.

36 structures labellisées en Côtes-d'Armor
Co-animé par un service de l'Etat et un partenaire associatif *(Claire Hervé du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et Théo Velly de la Ligue de l'Enseignement des Côtes-d'Armor)*, le réseau Guid'Asso Costarmoricain compte 36 structures proposant ce service gratuit, organisé en 4 labels, dont les missions sont complémentaires.
Les acteurs du réseau proposent également un programme de formation mutualisé gratuit à destination des bénévoles.

Guid'Asso 22 : comment ça marche ?
Retrouvez les contacts de l'ensemble des acteurs sur la carte interactive, en ligne sur le site du Mouvement Associatif de Bretagne -- Accompagnement -- Guid'Asso.
Vous avez des questions sur le fonctionnement du réseau ? Vous souhaitez avoir la liste des contacts à jour ? Être orienté vers le bon interlocuteur ? Rejoindre le réseau ?
Contactez les co-animateurs :
Théo VELLY : 02 96 01 51 26
coanim.guidasso@ligue-enseignement22.org /
Claire HERVE : 02 96 75 91 04
claire.herve1@ac-rennes.fr /

Jardins partagés

Assemblée générale du jeudi 9 janvier 2025
Présents : NOIROT Hervé, Murielle LANTON, PUILLANDRE Elisabeth, SAINTHORANT, Michèle, PUISSANT Michel, JACOB Dominique, LARMET Pascal, LE BEC Joseph, MERCIER Lucien, TURQUETIL Daniel.

Bilan moral présenté par le président Hervé NOIROT

Le président tient à remercier Claude pour les services apportés à l'occasion de la préparation de la terre et l'arrachage des pommes de terre ainsi que l'apport de fumier sur les parcelles (Une indemnité lui est versée pour ses frais après chaque intervention).
Concernant le verger, des travaux sont à prévoir. Dans un premier temps, Joseph, accompagné d'un adhérent, va procéder à un diagnostic des fruitiers en place et, si besoin, les tailler. Après un passage de rota, une jachère fleurie devrait être semée entre les fruitiers. Cette opération ayant pour but d'attirer les pollinisateurs. Concernant les plants de kiwis, fleurissement du plant mâle et stérilité des plants femelles, Daniel doit rencontrer M. Arnaud TILLY, le fournisseur de ces derniers.
L'opération pommes de terre sera renouvelée dans les mêmes condition que l'édition 2024, à savoir : achats de plants au magasin Emereaude à Plouisy. Variétés Rosabelle et Charlotte, 30 kg de chaque. A cela, il serait souhaitable de régénérer la terre par de la potasse ou autre engrais spécifique pommes de terre, du fait que nous ne puissions faire de rotation de culture. L'engrais doit être semé, en principe, en automne.
Concernant les semis, à effectuer en mars, il a été décidé de faire quelque aménagements dans la serre pour les recevoir (Poireaux variété tardive, graines de choux divers, courgettes jaunes et vertes, aromates, fleurs, etc...)
Egalement acquisition de quelques sacs de terreau pour ces semis.
Deux journées collectives sont prévues les 14 et 15 février pour la préparation et de la serre et du terrain du haut (puit). Ce dernier devrait être destiné aux semis de curcubitacés. Un bêchage méticuleux seraitt nécessaire pour extraire certaines plantes indésirables.
Un repas-grillades devrait être organisé pour le 20 mars. A propos de repas sur place, le principe d'un par mois a été acté avec une participation de 5 euros par personne.
Après quelques petit problèmes mécaniques, la pompe à eau est à nouveau opérationnelle (remplissage de la cuve de la serre et divers transferts).

Problème de disparition de l'échelle en alu toujours pas résolu. Il est recommandé aux adhérents de s'assurer que le cadenas soit bien verrouillé après chaque départ.

Une équipe de bénévoles sera chargée de faire l'inventaire du matériel stocké dans le local appartenant à l'association.

Bilan financier présenté par Michèle SAINTHORANT, trésorière

Après avoir règlé toutes les factures, reste 415 € en caisse. Ce montant va permettre de faire face aux premières dépenses de l'exercice 2025.

Principales dépenses : assurances, achats de plants, graines, terreau, repas AG, réparation petit matériel et acquisition outils divers etc...

Subvention 2025 à demander à la mairie

Séance levée à 19 h, Les conjoints rejoignent les adhérents pour d'une pose apéro et une potée dans une excellente ambiance.

L'association des chasseurs

La présence de chasseurs et de leurs chiens à proximité de propriétés suscite parfois de l'incompréhension de la part de ceux qui méconnaissent ce loisir. Certains font référence à l'article L.422-10 du code de l'environnement, qu'ils interprètent de la façon suivante : les chasseurs ont l'interdiction de se trouver dans un rayon de 150 mètres autour de toute habitation.

Or, seules les Associations communales de chasse agréées (dites ACCA) sont régies par le code de l'environnement (articles L.422-2 à L.422-26). Parmi les quelque 800 territoires de chasse que recense le département, seulement 4 sont des ACCA. Les autres ont le statut d'associations de chasse communales ou privées, et ne sont donc pas soumises au respect de cette disposition.

Bien entendu, les chasseurs ont l'obligation de respecter les consignes de sécurité et de prendre en compte leur environnement (habitations et routes notamment). D'autre part, l'acte de récupération de chiens dans la continuité d'une action de chasse ne constitue pas une infraction. Si cette situation devient récurrente, la tolérance et le dialogue sont bien évidemment à privilégier, de manière réciproque et ceci dans une démarche de respect mutuel.

La chasse étant une activité très encadrée, les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées chaque année par des arrêtés préfectoraux pour chaque département. Le calendrier peut également varier en fonction des espèces chassées. En Côtes d'Armor, la période d'ouverture générale s'étend du 3e dimanche de septembre jusqu'au dernier jour de février. Toutefois, si l'on prend l'exemple du sanglier, il peut être chassé toute l'année (sous certaines conditions), y compris le mardi et le vendredi (jours de non-chasse en Côtes d'Armor).

LA GRANDE OURSE
Karr Arzhur

Santini
« Entrer dans l'univers de Santini, c'est découvrir que sur scène tout est possible !
Entre Stand-up et humour décalé, le comédien nous fait part de ses observations et de son parcours, jonglant tout le long du spectacle entre poésie et audace.
Ce show est inclassable et phénoménal !

BEN POOLE
Ben Poole est un artiste britannique dont le talent exceptionnel est reconnu dans le monde entier, en particulier dans l'univers du blues. Cet artiste a déjà été décrit comme l'un des jeunes guitaristes de blues les plus prometteurs de sa génération. Sa musique riche et diversifiée trouve ses racines non seulement dans le blues mais s'étend également à d'autres genres, témoignant de sa polyvalence et de sa capacité à traverser des styles variés. En effet, malgré son appartenance au genre blues, Ben Poole puise ses influences musicales aussi bien dans les classiques de la guitare que dans des groupes modernes tels que Mudvayne et System Of A Down.

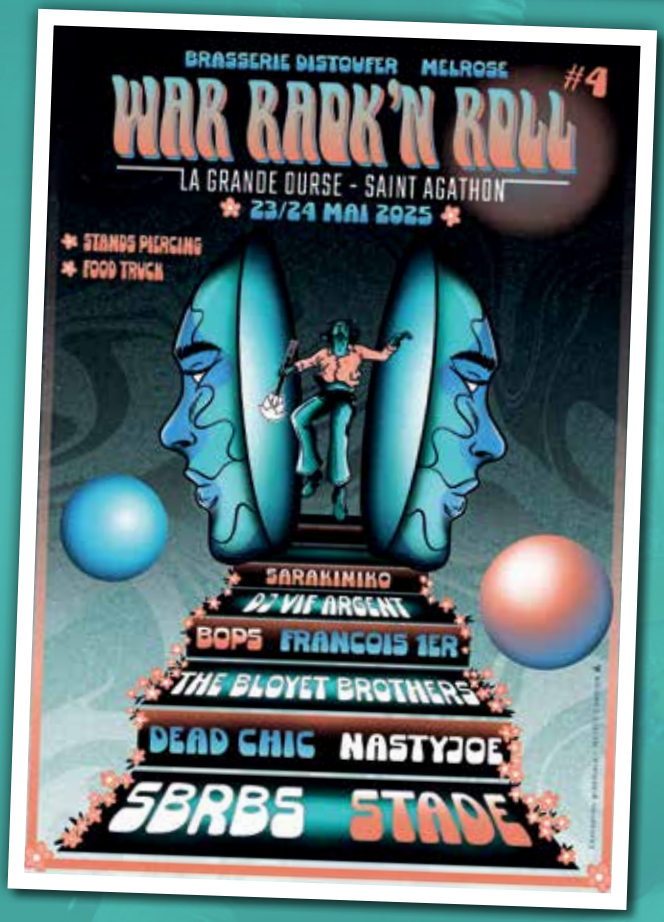

War raok&roll
Et voici comme l'an passé, le retour de War raok&roll organisé par le distoufer et en collaboration avec Melrose : Un week end de fête de, rock, de tatoo et bien plus encore... plijadur a vo, du plaisir il y aura

Delanie Pickering
Delanie Pickering, une guitariste fougueuse et une chanteuse puissante, apporte un mélange de Chicago et de Texas Blues et de Boogie, combiné à une dose de Swing, de rythmes de la Nouvelle-Orléans et une oreille attentive pour le vrai vieux blues qui plonge profondément dans toutes ces traditions. Originaire de la Nouvelle-Angleterre, elle vit maintenant sur l'île de Martha's Vineyard où elle joue beaucoup avec le groupe de Blues et Roots de longue date Johnny Hoy and the Bluefish. Elle voyage également dans le monde entier, jouant dans tous les domaines, des festivals aux clubs, apportant toujours une nuit de blues brut, vrai et basique.

L'Atlas de la Biodiversité Communale

Depuis 2020 la commune de Saint-Agathon est engagée dans un Atlas de la Biodiversité Communale. Dans le cadre de ce projet, de nombreuses actions mises en œuvre entre 2021 et 2024 ont permis de mieux connaître le patrimoine naturel local et de sensibiliser les habitants et acteurs du territoire à sa préservation. La municipalité tient à remercier l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ainsi que l'ensemble des partenaires techniques ayant participé au projet.

Animation

L'ABC en chiffres

40 • plus de 40 actions d'inventaires menées à Saint-Agathon par des experts naturalistes, des agents de la commune, des étudiants de l'UCO et des habitants
20 • une vingtaine d'étudiants de l'UCO impliqués dans l'ABC entre 2021 et 2024
30 • une trentaine d'actions de sensibilisation organisées, à destination du grand public, des scolaires, des agriculteurs, des agents communaux et des élus
500 • la démarche d'ABC a permis de redécouvrir environ 500 espèces qui n'étaient pas encore identifiées sur le territoire communal : aujourd'hui, près de 900 espèces animales et végétales sont connues à St-Agathon

Les connaissances en 2024 :
82 espèces d'oiseaux
45 espèces de mammifères
7 espèces de reptiles
8 espèces d'amphibiens
52 espèces de mollusques
131 espèces de lépidoptères
80 espèces de coléoptères
19 espèces d'odonates
64 espèces d'autres invertébrés (araignées, orthoptères, hyménoptères...)
5 espèces de poissons
plus de **400** espèces ou sous-espèces de plantes

Inventaire

Etudiants UCO

Où trouver les résultats de l'ABC ?

Une grande partie des données récoltées durant le projet sont dès à présent visibles sur la plateforme régionale « Biodiv'Bretagne » (https://data.biodiversite-bretagne.fr/), vous pouvez y découvrir des informations sur les espèces identifiées sur le territoire communal.
Une page dédiée à l'Atlas de la Biodiversité Communale sera consultable sur le nouveau site internet de la commune, contenant de nombreux documents (rapports, photographies, listes d'espèces...).

Escargot de Quimper

Des actions en faveur de la biodiversité qui se poursuivent

Le partenariat avec l'UCO Guingamp se poursuit. Depuis quelques mois, deux groupes d'étudiants cherchent à améliorer les connaissances sur plusieurs espèces à enjeux comme la Loutre d'Europe, le Campagnol amphibie, le Muscardin ou encore l'Escargot de Quimper. Avec différentes méthodes de prospection, les étudiants recherchent les individus ou des traces de leur présence sur le territoire communal, pour vérifier si les espèces sont toujours présentes sur les sites connus et peut-être identifier de nouveaux sites.

Au cours du mois de janvier, un autre étudiant de l'UCO a réalisé le suivi de la reproduction de la Grenouille rousse. Cet amphibien pond très tôt dans l'année, déposant ses œufs dans les prairies humides, les fossés ou les ornières. Grâce à son travail, quelques nouveaux sites de reproduction ont été localisés. A Saint-Agathon, l'espèce utilise préférentiellement les prairies humides bien exposées, en lisière de boisements.

Ces espèces sont aujourd'hui menacées par la destruction et la dégradation de leurs habitats et la commune porte une responsabilité importante dans leur préservation sur son territoire.

De nouvelles animations grand public seront organisées cette année, pour découvrir la richesse de la biodiversité locale avec les associations War-dro an Natur, Bretagne Vivante et le GEOCA.

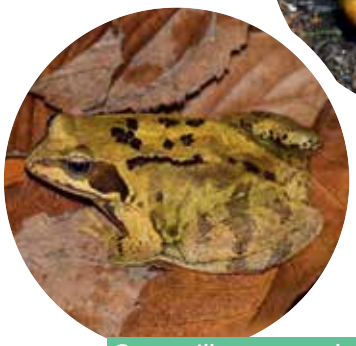

Grenouille rousse adulte

Préserver le patrimoine naturel : le règlement du PLUi

Sur le territoire de Saint-Agathon et à l'échelle de Guingamp-Paimpol Agglomération, des atteintes à l'environnement sont régulièrement effectuées par méconnaissance du règlement. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de GPA, adopté le 12 décembre 2023, définit des règles pour un aménagement du territoire durable.

Préserver les haies

En application de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme, les linéaires de haies identifiés au PLUi sont à préserver :

→ tous travaux ayant pour effet de détruire ou porter atteinte aux éléments identifiés doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme (à l'exception des situations d'urgence)
→ les travaux d'entretien courant et d'exploitation périodique (taille de formation, élagage, recépage, balivage, éclaircies), qui n'ont pas pour effet de détruire ou porter atteinte aux éléments identifiés, ne sont pas soumis à autorisation d'urbanisme

Identifiées comme éléments structurants des paysages et de l'activité agricole, les haies offrent des services indispensables : protection des cultures et des animaux d'élevage, épuration des eaux, régulation des inondations, stabilisation et enrichissement des sols, habitat et refuge pour la biodiversité, amélioration du cadre de vie...

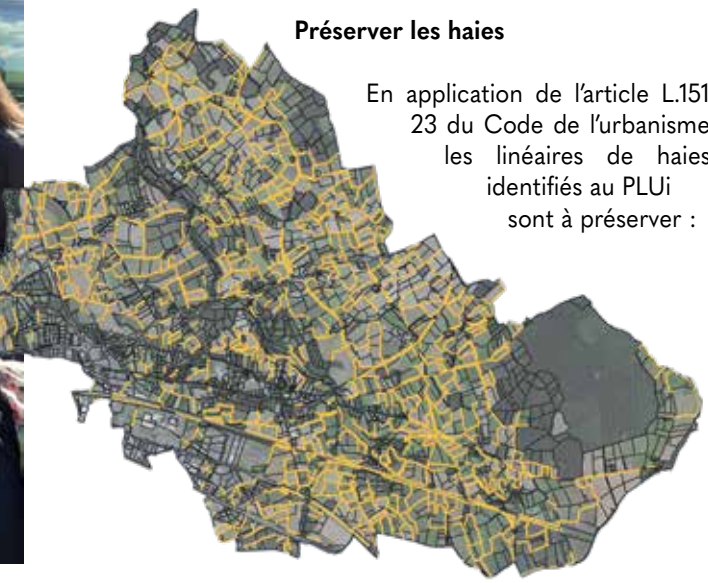

Carte Haies identifiées

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL GLAD

Les Espaces Boisés Classés
En application des articles L.113-1 et L.121-27 du Code de l'urbanisme, les espaces boisés identifiés sont protégés :
→ tout changement d'affection ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de boisements (hors dérogations) sont interdits
→ les coupes et abattages d'arbres sont soumis à déclaration préalable (sauf exceptions)

Véritables réservoirs de biodiversité, les boisements jouent aussi un rôle important dans le stockage du carbone. Parmi les différents milieux boisés, les zones en libre évolution (avec une diversité d'essences, des vieux arbres et du bois mort) sont particulièrement importantes. En effet, on estime que près de 25% des espèces forestières dépendent de la présence de bois mort.

Les zones humides et les cours d'eau
En application de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme, les zones humides identifiées sont à préserver :
→ tous travaux ayant pour effet de détruire ou porter atteinte au fonctionnement et aux
caractéristiques des éléments identifiés sont interdits
→ une autorisation d'urbanisme peut être accordée si le projet ne peut être évité et si des
mesures de réduction et compensatoires sont intégrées au projet
En application de l'article R.151-34 du Code de l'urbanisme, pour les cours d'eau identifiés :
→ tous travaux ayant pour effet de détruire ou porter atteinte aux cours d'eau, et ce dans une bande de 10 m de part et d'autres, sont interdits (le recul est porté à 35 m pour un bâtiment d'exploitation agricole)
→ la création de nouveaux obstacles à l'écoulement est strictement interdite
→ l'entretien courant, ne modifiant pas le lit ou les berges, ne requiert pas de déclaration ou d'autorisation (enlèvement des embâcles et débris, élagage ou recépage de la végétation des rives)

Dans le cas de projets ou travaux susceptibles d'impacter une zone humide ou un cours d'eau, vous pouvez contacter les interlocuteurs suivants : le service biodiversité / milieux aquatiques de GPA, la DDTM22, l'OFB ou la cellule technique du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo.

Carte des EBC identifiés

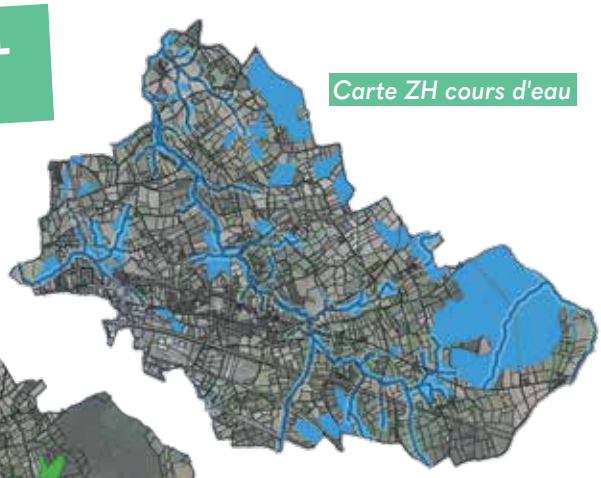

Carte ZH cours d'eau

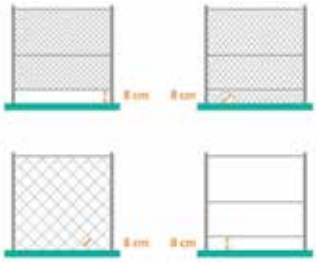

Schéma clôture

Les impacts cumulés (urbanisation, intensification agricole, pollutions...) ont conduit à la destruction de 2/3 des zones humides en France et en Bretagne (Forum des marais atlantiques, avril 2020). Ces milieux sont pourtant essentiels pour la biodiversité mais aussi pour la qualité de vie et les activités humaines (régulation des crues, préservation de la ressource en eau...).

Concernant les clôtures
Sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, pour toutes nouvelles clôtures installées en limite séparative, un passage pour la petite faune est exigé ponctuellement au ras du sol. Le passage doit présenter, au minimum, un diamètre de 8 centimètres.
Tout projet de clôture doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme auprès de la mairie.

Jeune larve de Salamandre

Larve proche de la métamorphose

Salamandre adulte

De nombreux animaux comme les hérissons, les crapauds ou les tritons ont besoin de se déplacer pour se nourrir, se reproduire ou bien trouver des sites d'hibernation.
En milieu urbain, les nombreuses clôtures et cloisons entre jardins rendent leur circulation difficile et entraînent souvent la mort des individus sur les routes.
Le cycle de vie de la Salamandre tachetée

La Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra de son nom scientifique*) est l'une des 8 espèces d'amphibiens présents à Saint-Agathon. Comme toutes les espèces d'amphibiens en France, elle est protégée par la loi. Espèce typique des boisements humides, les individus sont essentiellement nocturnes et plutôt discrets. La Salamandre tachetée peut être active toute l'année, avec une période d'activité ralentie entre novembre et février. Les adultes sont strictement terrestres et seules les femelles vont dans l'eau pour donner naissance aux larves. Ces dernières sont alors de petite taille (2 à 3 cm) et de couleur grise plus ou moins sombre avec des taches claires à la base des pattes.

A Saint-Agathon, des larves ont régulièrement été observées dans de nombreux milieux aquatiques : mares, ruisselets, ornières, fossés, flaques ou encore dans les lavoirs. Après un développement de quelques mois, les larves commencent à acquérir une coloration jaune et leurs branchies externes disparaissent peu à peu. Elles mesurent désormais 5 à 6 cm.

Après la métamorphose, la Salamandre a maintenant sa forme adulte : un corps allongé, une tête large et une queue cylindrique. Sa coloration noire avec des taches jaunes indique aux prédateurs potentiels que l'animal est toxique.

Comme beaucoup d'autres amphibiens, la Salamandre tachetée est menacée par la destruction et la dégradation de ses habitats, ainsi que par les collisions routières.

Le DPE : pour les locations

Les obligations pour les propriétaires à compter du 1er janvier 2025

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi Climat et Résilience (JORF n° 0196 du 24 août 2021) vient de préciser les nouvelles obligations des propriétaires.

Depuis le 1er janvier 2025, les propriétaires n'ont plus le droit de mettre en location vide ou meublée, un logement classé G selon le diagnostic de performance énergétique (DPE) et qui constitue la résidence principale du locataire.

Cette interdiction depuis le 1er janvier concerne les logements classés G.

Les prochaines étapes prévues par la loi sont le 1er janvier 2028, avec l'interdiction de la classe F, et le 1er janvier 2034 avec l'interdiction de la classe E.

Les logements de la classe G seront interdits à la location le 1er janvier 2028, et ceux de la classe F le 1er janvier 2031.

Cette interdiction de louer ne concerne que **les nouveaux baux** signés depuis le 1er janvier 2025.

À compter de leur tacite reconduction, le locataire pourra exiger des travaux de rénovation pour atteindre au moins l'étiquette le respect du seuil de performance énergétique en vigueur c'est-à-dire au moins F ou exiger une réduction du loyer.
La date du 1er janvier 2025 confirme **l'obsolescence** de tous les DPE réalisés avant 30 juin 2021.

Les propriétaires souhaitant vendre ou louer un logement en 2025 doivent disposer d'un DPE réalisé depuis le 1er juillet 2021. En conséquence, depuis le 1er janvier 2025, un propriétaire peut valablement mettre un logement en location à condition de disposer d'un DPE réalisé après le 30 juin 2021 et dont l'étiquette énergétique est comprise entre A et F.

Quelques exceptions sont prévues concernant certaines circonstances justifiant la levée de l'interdiction de louer un logement (classé G en 2025). Ces exceptions concernent les bâtiments dont les contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales empêchent de faire des travaux de rénovation permettant d'atteindre un niveau de performance conforme à la réglementation.

L'autre circonstance a trait à un blocage émanant d'une copropriété. Tel est le cas si la copropriété s'est opposée aux travaux sur les parties communes malgré les diligences constantes du propriétaire, et que celui-ci a réalisé dans le logement tous les travaux privatifs possibles. En cas de vente, les propriétaires de logements classés E doivent faire réaliser un audit énergétique, lequel permet aux futurs acquéreurs d'évaluer le coût des travaux à réaliser.

Jacky Eouzan
Conciliateur de justice

Le mot de l'Opposition

Le MOT de l'OPPOSITION Mars 2025
A tous,

1] Les comptes définitifs du BUDGET 2024

** Les dépenses de fonctionnement sont de **1 920 000 Euros** (+**94 000 E** sur 2023). Les charges générales augmentent de 12% (+**63 000 E**) ; les charges de personnel atteignent exactement **1 million d'E** (+**40 000 E** sur 2023). Une augmentation annuelle qui dure depuis 6 ans.
** Les recettes sont de **2 430 000 E** (+90 000 E). Il y a 2 225 000 E d'impôts, taxes, dotations et 39 000 E de recettes internes (loyers, …). La commune dispose donc de **2 265 000 E** pour l'année.

2] Le budget prévisionnel 2025

Des dépenses d'investissement très importantes (= des travaux) sont prévues en 2025 : Rue du Prieuré (200 000 E), Kervingleu (2,2 millions), rénovation des écoles (400 000 E), carrefours, mairie,…

3] Un bilan provisoire sur 3 chantiers

1) LOTISSEMENT du PRIEURÉ : 2380 m2, 14 logements sociaux
** achat du terrain :167 000 E ** études :25 000 E ** viabilisation :145 000 E
** TOTAL : **337 000 E HT.**
Soit **170 E par m2** habitable ; c'est 2,5 fois le prix normal ! Un record départemental ? …

2) Rues de KERVINGLEU et des ÉCOLES
** La voirie et annexes : 1 484 000 E ** réseaux électriques : 345 000 E ** eaux pluviales : 587 500 E
** études : 72 000 E ** TOTAL : proche de **2,5 millions HT.**
Et 600 000 E en plus pour GPA et le Syndicat d'Electricité SDE , au minimum.

3) RÉNOVATION ENERGÉTIQUE
Le but est de réduire la consommation d'énergie de 50% en 2040. Les travaux prévus sont :
** les 2 écoles : 1 512 000 E ** reconstruction de 2 extensions : 528 000 E ** bibliothèque : 494 000 E ** accueil périscolaire :40 000 E ** diagnostics divers, études :116 000 E ** maître d'œuvre :170 000 E estimé
TOTAL : **2 850 000 E TTC**.

Tout cela pour économiser **13 000 E** de gaz et d'EDF par an !!
Car les diagnostics sont corrects :
le DPE est C pour l'école primaire et D pour la maternelle.

On marche sur la tête … des dépenses **colossales et inefficaces**. Par pure idéologie.
Les travaux doivent rester raisonnables et réalistes. Ce n'est pas le cas ici.
C'est la version locale du **« quoi qu'il en coûte »** de l'Etat.
Dont les effets sont désastreux, on le voit depuis 2022 avec les prix qui grimpent. Pour finir, c'est toujours les citoyens qui payent la note ; par l'inflation, les taxes, les salaires faibles, …etc.

4] Le nouvel emprunt 2025-2040

La commune a des recettes importantes, nettement supérieures aux communes semblables.
Mais cela ne suffit pas pour finances ces dépenses, et plusieurs autres qui sont entre 100 000 et 200 000 E.
L'emprunt précédent à peine remboursé en 2024, il en faut 1 autre en 2025 !

La majorité a voté 1 emprunt de **2 millions d'euros, à 3,5 % par an, sur 15 ans.**

Dont le coût tourne autour de 550 000 E.
En moyenne cela fait **167 000 E** par an à rembourser jusqu'en 2040.
Il va falloir de nouveau emprunter et nous le regrettons.
Concernant cette « rénovation énergétique », le gain est très faible par rapport à la dépense engagée.
Ce sujet méritait un débat ouvert, sérieux et d'une autre ampleur. Ainsi que d'un suivi de l'Etat.

Nous n'approuverons pas ce Budget 2025.
Voir le site internet :
SAINT.AGATHON.FREE.FR

Merci de votre lecture, Mme J. LE MAGOAROU, M. H. COZ.

Cérémonie 19 Mars 1962

Comme chaque année le matin du 19 mars, en cette date anniversaire du cessé le feu en Algérie, a été consacré à la commémoration de la mémoire des victimes civils et militaires de la guerre d'Algérie et des combats dans le reste du magreb.
Le message de la FNACA a été lu par M Yves Lorgeré.

Commémoration du 11 novembre

A l'occasion du 106ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, les anciens combattants, les porte-drapeaux, Christophe, Yves, Joël, des citoyens, des élus, des élèves de CM1 et CM2, pour la plupart élus du CME, accompagnés de leurs enseignants, se sont retrouvés au monument aux morts pour honorer ce moment d'histoire : lecture de textes par Inès, Adèle, Johan, Ronan, Timéo, Romane, Lyah ; lecture par Mme La Maire Anne-Marie Pasquiet du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et des Anciens Combattants, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens Combattants, rappelant que le 11 novembre commémore les sacrifices de tous les « Morts pour la France », eux qui nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Au pied des monuments aux morts, les Français sont devenus les sentinelles de l'oubli.
Ronan, jeune élu du CME, a porté la gerbe qui sera déposée au pied du monument aux morts par Madame La Maire.

Sonnerie aux morts. Minute de silence. La Marseillaise.
Le salut aux drapeaux par les élus, accompagné du chant « éclairs d'acier, nos rêves volés » clôturait ce bel hommage.